BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1347

## 75 – PARIS

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

## Ventes et cessions

913 132 635 RCS Paris.
**BILLY.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 12378.98 EUR.
*Adresse :* 1, rue de Stockholm, 75008 Paris.
*Précédent propriétaire :* 913 132 635 RCS Paris. **BILLY.**
*Oppositions :* Article L.236-15 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : PENNYLANE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 rue de Franche Comté 50100 Cherbourg-en-Cotentin Capital : 217526.25 EUR Numéro unique d'identification : 880265921 Lieu d'immatriculation : Cherbourg. Société absorbee : Billy Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 rue de Stockholm 75008 Paris Capital : 12378.98 EUR Numéro unique d'identification : 913132635 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 797568.00 EUR - passif de 328834.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : il ne sera pas établi de rapport déchange et la société Absorbante ne procèdera à aucune augmentation de son capital social conformément aux dispositions de larticle L 236-3 du Code de commerce. Prime de fusion : néant Mali de fusion : 631.266 € . Date du projet commun de fusion : 20.11.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société PENNYLANE : 21.11.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Cherbourg). Pour la société Billy : 21.11.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..